

# Normes d'utilisation du logo de la Commission de la capitale nationale d'une COULEUR

Pour utilisation sur un fond blanc, sur un fond très pâle, ou sur fond noir tramé à 15 % ou moins. Si la couleur ne contraste pas bien ou vibre avec le fond, utiliser la version noir et blanc. Noter que la gestion de la couleur du logo est intégrée et qu'un retrait sous les drapeaux est inclus (en cas d'overprint sur le fond) et ce, en fonction des différents facteurs d'agrandissement.

Bleu: PANTONE 653

## LOGO DE BASE



Utilisation à 60 %

Pour toute utilisation entre 60 % et 149 %, redimensionner le logo de base en conservant le filet à 0,5 point.



Utilisation à 100 %



COMMISSION DE  
LA CAPITALE  
NATIONALE

Québec

Utilisation à 150 %

Pour toute utilisation entre 150 % et 249 % du logo de base, utiliser plutôt le logo ci-haut et l'agrandir à un maximum de 165 % en conservant le filet à 0,7 point.



COMMISSION DE  
LA CAPITALE  
NATIONALE

Québec

## Utilisation à 250 %

Le filet est à 1 point.

Pour toute utilisation plus grande que 250 % du logo de base, utiliser plutôt le logo ci-contre et l'agrandir en faisant suivre l'épaisseur du filet lors de l'agrandissement.

Toujours réserver un espace minimal autour du logo. Cet espace sera égal à 2 largeurs d'un rectangle du drapeau tel qu'illustré par les rectangles pointillés.

**Normes d'utilisation du logo de la Commission de la capitale nationale EN PROCESS**  
Pour utilisation sur un fond blanc, sur un fond très pâle, ou sur fond noir tramé à 15% ou moins. Si la couleur ne contraste pas bien ou vibre avec le fond, utiliser la version noir et blanc. Noter qu'un retrait sous les drapeaux est inclus (en cas d'overprint sur le fond) en fonction des différents facteurs d'agrandissement.

**Bleu: C90-M60-Y10-K10**

**LOGO DE BASE**



**COMMISSION DE  
LA CAPITALE  
NATIONALE**

**Québec** 



**Utilisation à 60 %**

Pour toute utilisation entre 60 % et 149 %, redimensionner le logo de base en conservant le filet à 0,5 point.

**Utilisation à 100 %**



**COMMISSION DE  
LA CAPITALE  
NATIONALE**

**Québec**   


**Utilisation à 150%**

Pour toute utilisation entre 150 % et 249 % du logo de base, utiliser plutôt le logo ci-haut et l'agrandir à un maximum de 165 % en conservant le filet à 0,7 point.

**Utilisation à 250%**  
Le filet est à 1 point.

Pour toute utilisation plus grande que 250 % du logo de base, utiliser plutôt le logo ci-contre et l'agrandir en faisant suivre l'épaisseur du filet lors de l'agrandissement.

Toujours réserver un espace minimal autour du logo. Cet espace sera égal à 2 largeurs d'un rectangle du drapeau tel qu'illustré par les rectangles pointillés.

# Normes d'utilisation du logo de la Commission de la capitale nationale EN NOIR ET BLANC

Pour utilisation sur un fond clair, sur un fond noir tramé à 35% ou moins, ou sur un support de couleur.

Noter que la gestion de couleur est intégrée en fonction des différents facteurs d'agrandissement.

## LOGO DE BASE



### Utilisation à 60 %

Pour toute utilisation entre 60 % et 149 %, redimensionner le logo de base en conservant le filet à 0,5 point.



### Utilisation à 100 %



COMMISSION DE  
**LA CAPITALE  
NATIONALE**

Québec

### Utilisation à 150 %

Pour toute utilisation entre 150 % et 249 % du logo de base, utiliser plutôt le logo ci-haut et l'agrandir à un maximum de 165 % en conservant le filet à 0,7 point.



COMMISSION DE  
**LA CAPITALE  
NATIONALE**

Québec

### Utilisation à 250 %

Le filet est à 1 point.

Pour toute utilisation plus grande que 250 % du logo de base, utiliser plutôt le logo ci-contre et l'agrandir en faisant suivre l'épaisseur du filet lors de l'agrandissement.

Toujours réserver un espace minimal autour du logo. Cet espace sera égal à 2 largeurs d'un rectangle du drapeau tel qu'illustré par les rectangles pointillés.

# Normes d'utilisation du logo de la Commission de la capitale nationale EN RENVERSÉ

Pour utilisation sur un fond foncé ou sur un fond noir tramé à 35 % ou plus.

LOGO DE BASE



**Utilisation à 60 %**

**Utilisation à 100 %**

**Utilisation à 150 %**

Pour toute utilisation EN RENVERSÉ entre 60 % et 249 %, redimensionner le logo de base en conservant le filet à 0,7 point.



COMMISSION DE  
LA CAPITALE  
NATIONALE

Québec



**Utilisation à 250 %**

Le filet est à 1 point.

Pour toute utilisation plus grande que 250 % du logo de base, utiliser plutôt le logo ci-contre et l'agrandir en faisant suivre l'épaisseur du filet lors de l'agrandissement.

Toujours réserver un espace minimal autour du logo. Cet espace sera égal à 2 largeurs d'un rectangle du drapeau tel qu'illustré par les rectangles pointillés.